



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

égalité professionnelle

Question écrite n° 131235

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'avis du conseil économique, social et environnemental concernant le bilan de l'application des dispositifs promouvant l'égalité professionnelle entre femmes et hommes publié en mars 2012. Une des recommandations du CESE est la suivante : rendre l'information plus accessible en créant un site dédié recensant les accords et répertoriant les bonnes pratiques. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131235

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2531

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)